

# Journal de Roubaix

Cinquante-deuxième année — N° 2

Directeur-propriétaire : ALFRED REBOUX

MERCREDI 2 JANVIER 1907

## TARIF D'ABONNEMENTS

Abonnement annuel en avant : 5 francs  
Abonnement semestriel en avant : 3 francs  
Abonnement trimestriel en avant : 1 franc 50  
Abonnement par an en arrière : 5 francs  
Abonnement semestriel en arrière : 3 francs  
Abonnement trimestriel en arrière : 1 franc 50  
Agence particulière à Paris, 99, rue Feytaud

5 Centimes

## BUREAUX ET RÉDACTION :

ROUBAIX : 71, Grande-Rue & TOURCOING : 5, rue Carnot

5 Centimes

## ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix : Aux bureaux du Journal, Grand-Rue, 72  
A Tourcoing : Aux bureaux du Journal, rue Carnot, 5  
A Valenciennes : Chez M. Henri Lefebvre, rue de la Station, 1  
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publications  
On vend à Paris dans toutes les Bibliothèques des garés et dans les principaux kiosques

## ÉDITION SPÉCIALE

# DEUX FEMMES ASSASSINÉES A CROIX

## Le vol mobile du crime. - Horribles détails

### UN ÉPOUVANTABLE CRIME A CROIX

#### DEUX FEMMES ASSASSINÉES

La mère tuée à coups de couteau - La fille étranglée et pendue

Des bandits pénètrent dans un magasin pour y voler. Le double meurtre. - La marchande trouvée morte dans la salle à manger. - Sa fille bâillonnée et pendue à la porte de la cuisine. - Toute la maison mise à sac. - Les titres et l'argent disparus. - Comment le crime a dû être commis

Un épouvantable crime vient de jeter dans la stupeur la plus profonde le quartier de Saint-Pierre, à Croix. Une marchande de couronnes, Mme M., qui habitait à deux pas de l'église, ont été trouvées assassinées, le jour de l'An, à la première heure. Les bandits qui ont perpétré cet horrible forfait, recherchaient de l'argent et ils ont volé tout ce qui leur est tombé sous la main. Des titres et de l'argent, plusieurs milliers de francs, croit-on, ont disparu des meubles mis sans dessus dessous.

Voici des détails complets.

#### Les victimes

Mme veuve Isidore Dessuslesmoutier, ancienne chaisière de l'église Saint-Pierre, tenait un magasin de couronnes mortuaires et d'objets de piété, contour Saint-Pierre, 27, à deux pas de l'église. Elle était âgée de 68 ans et habitait avec sa fille, Marguerite, âgée de 35 ans. Les deux femmes joignaient à ce commerce celui de marchandes de lait. Le magasin était bien achalandé et elles passaient dans le quartier pour avoir des économies. C'est ce qui a excité la convoitise des bandits.

La veuve Dessuslesmoutier avait un neveu, M. Alphonse Jovenaux, qui habite non loin de là, 120, rue des Ogiers. Il a l'habitude de venir tous les matins, après avoir travaillé la nuit, au Peignage de l'Époule, à Roubaix, donner un tour de main à sa tante et à sa cousine, pour la distribution du lait dans le voisinage. Sa sœur, une journalière, avait l'habitude, elle, de venir le soir, après sa journée, pour mettre, à l'occasion, la maison en ordre.

#### Les deux femmes trouvées assassinées

Mardi matin, vers cinq heures dix, M. Alphonse Jovenaux arriva donc chez sa tante, mais il frappa en vain ; les coups donnés dans la porte restèrent sans réponse. D'habitude, Mme Marguerite Dessuslesmoutier venait de suite ouvrir. Fort intrigué, ne sachant que croire, il se rendit chez sa sœur, Mme Marie Jovenaux, rue Charles-Quint, qui possède une clef de la maison. Elle vint avec lui et ouvrit facilement la porte qui n'était fermée qu'à un simple tour.

Les deux femmes avaient, pourtant, coutume de la fermer à double tour et de la verrouiller de l'intérieur. Que s'était-il donc passé ? C'est plein d'angoisse et présentant un malheur que M. Jovenaux et sa sœur mirent le pied dans le magasin. Ils ne tardèrent pas à connaître l'horrible vérité !

Dans le petit magasin, une couronne gisait à terre. Sur la vitrine se trouvait une inscription en lettres blanches portant ces mots : « A notre mère ». La vitrine était maculée de sang. Au-dessous, se trouvait une pantoufle appartenant à la veuve et une galoche à sa fille.

#### Un lugubre spectacle

Pénétrant ensuite dans la salle à manger qui fait suite au magasin, M. et Mme Jovenaux furent épouvantés. A la lueur d'une allumette dont ils s'éclairaient, ils virent d'apparence étendu sur le dallage, les bras presque étendus, sous la table, le cadavre de leur tante. Les têtes étaient ensanglantées, l'œil droit, ouvert, tuméfié et injecté de sang. Le corsage était dégraffé et le corsage-crochet laissait apparaître la trace de deux coups de couteau portés à la poitrine, près du sein droit.

Tout autour du cadavre de la malheureuse, gisaient, pêle-mêle, dans un désordre étonnant, divers objets : livres, cahiers, papiers, plusieurs ensembles de petits bijoux et d'une certaine valeur, ainsi qu'un sac à main et deux autres objets. Le vol était donc le mobile du crime.

Tout autour du cadavre de la malheureuse, gisaient, pêle-mêle, dans un désordre étonnant, divers objets : livres, cahiers, papiers, plusieurs ensembles de petits bijoux et d'une certaine valeur, ainsi qu'un sac à main et deux autres objets. Le vol était donc le mobile du crime.

la veuve se trouvait près du cadavre, mais il n'était pas ensanglanté. Sans doute s'en était-elle allée pour se défendre, car les coups ont été donnés avec un couteau à lame plus étroite.

#### Mlle Dessuslesmoutier trouvée étranglée et pendue

Et Marguerite, qu'est-elle devenue ? se demandèrent aussitôt M. et Mme Jovenaux, remis de leur frayeur. Elle aussi a, sans doute, été assassinée !

S'avançant vers la cuisine, contiguë à la salle à manger, ils aperçurent la malheureuse fille pendue à la poignée de la porte. Ses assassins avaient exercé sur elle une cruauté raffinée. Une serviette nouée fortement autour du cou avait servi à l'étrangler, puis à la pendre. Une autre serviette la bâillonnait étroitement. Les pieds étaient liés avec son propre tablier. Quant aux mains, elles étaient également garrottées par une serviette et par le bonnet en tulle noir de la tante.

Tout, dans la cuisine, était bouleversé comme dans la salle à manger. Un petit buffet était grand ouvert et la vaisselle en avait été envoyée avec l'espoir qu'on y retrouverait de l'argent.

Sur la table se trouvaient un bol rempli de lait battu, dans lequel gageait un quartier de poire, ainsi que plusieurs œufs, le soper des deux femmes infortunées, surprises par leurs assassins avant de se mettre à table. Cette circonstance nous fixa tout-à-l'heure sur le moment précis où le crime a dû être commis.

#### La maison mise au pillage

Après avoir assassiné leurs victimes avec une cruauté inouïe, les bandits commencèrent à rechercher dans la maison tout ce qui pouvait avoir pour eux quelque valeur. Nous avons vu qu'ils avaient mis tout sens dessus dessous dans les pièces du rez-de-chaussée, sauf le magasin. Ils se rendirent ensuite à l'étage. Dans la chambre habitée par Mlle Marguerite Dessuslesmoutier, du côté de la cour, ils avaient ouvert la garde-robe et en avaient sorti les robes, les manteaux et les linges éparpillés sur le plancher. Les coffres et les boîtes trouvées dans le meuble avaient été ouverts et leur contenu enlevé.

De même dans l'autre chambre donnant sur le devant de l'habitation, les tiroirs d'une commode avaient été enlevés et placés sur le plancher pour être fouillés avec plus d'aisance. Cette chambre n'était pas habitée, en ce moment, la veuve couchant dans la cuisine depuis le début de l'hiver.

Qu'est-ce que les bandits ont enlevé au juste ? On ne sait trop, car les parents de Mme Dessuslesmoutier ne connaissent qu'approximativement la situation de fortune de l'ancienne chaisière. Ils n'ignorent pas, néanmoins, qu'elle tenait renfermées chez elle, dans un meuble, diverses valeurs, des obligations de la ville de Bruxelles, notamment, ainsi que deux livrets de caisse d'épargne à son nom et au nom de sa fille. On estime que les assassins ont pu ainsi s'emparer de plusieurs milliers de francs, mais ils n'en pourront réaliser qu'une partie. Plusieurs obligations appartenant à M. Alphonse Jovenaux.

Mme Dessuslesmoutier tenait également un dépôt chez elle diverses sommes d'argent qu'elle avait recueillies dans la paroisse auprès de personnes affligées de nos confrères et autres œuvres charitables. On n'a pas retrouvé un sou dans la maison.

On ne sera fixé que dans la journée sur l'importance du vol.

#### L'heure du crime

On peut établir facilement l'heure à laquelle ce double forfait a été commis.

Mme Marie Jovenaux, la nièce de l'ancienne chaisière, s'est rendue chez sa tante, lundi soir, vers huit heures et demie, comme elle en avait l'habitude. Elle y est restée une vingtaine de minutes, puis elle est partie, après avoir reçu de Marguerite Dessuslesmoutier une lettre qu'elle alla déposer dans la boîte aux lettres la plus voisine. Les deux femmes avaient l'habitude de la mettre au courant de leurs affaires, et, souvent même, Mme Jovenaux donnait un coup de main quand il y avait une commande pressée.

Lundi soir, on ne lui dit rien. Si les marchandes avaient dû préparer une coutonne elles l'eussent dit à Mme Jovenaux. Elles fermaient d'ordinaire, le magasin, vers neuf heures, en consolidant la porte avec un verrou de sûreté et une chaîne. Or, aucune effraction n'a été relevée. Il est donc certain que les bandits sont entrés dans la maison avant la fermeture.

Dissimulés sur le côté de l'église, ils ont épié, sans doute, le départ de Mme Jovenaux, puis ils ont fait leur choix et Mlle Marguerite Dessuslesmoutier a composé l'inscription : « A notre mère ». C'était toujours elle qui se chargeait de ce travail.

#### La reconstitution du drame

Dès qu'elle l'eût terminée, les bandits s'attaquèrent au deux pauvres femmes prises au dépourvu. La lutte a commencé certainement dans le magasin, puisqu'on a trouvé sur la victime une tache de sang et qu'une galoche et un pantoufle des victimes y sont restés.

Entraînées aussitôt dans la salle à manger, après avoir été bâillonnées pour éviter les cris, les malheureuses furent tuées. Vraisemblablement, la veuve Dessuslesmoutier a été assommée par un coup de bâton ou d'un autre instrument contondant sur l'œil. Puis elle aura été achevée à coups de couteau dans la tête et dans la poitrine.

Quant à sa fille, elle fut étranglée avant d'avoir pu jeter un cri. Le crime a été perpétré fort rapidement et sans bruit. Il y a eu du monde jusqu'à une heure du matin dans l'estaminet de M. Edmond Dhal, le maître de la plus proche et personne n'a rien entendu !

De même, un neveu de Mme Dessuslesmoutier, M. Emile Wateau, employé de commerce, âgé de 19 ans, qui avait soupé chez sa tante, vers huit heures et qui s'était rendu ensuite au patronage à une réunion du Cercle d'études, est resté sur la place Saint-Pierre, presque en face du magasin d'objets de piété, de neuf heures et demie à dix heures. Il n'a rien remarqué d'insolite.

#### La première enquête

Dès cinq heures et demie, le garde Spriet, qui habite dans le quartier, rue Kléber, était informé de cet épouvantable crime. Il se rendit aussitôt chez Mme veuve Dessuslesmoutier, puis s'en fut informer ses collègues de la police et M. Joly, commissaire. Ce magistrat est venu aussitôt faire les constatations légales et a interrogé les membres de la famille. Puis il a informé le Parquet pour télégramme. On s'attend d'une minute à l'autre à l'arrivée du juge d'instruction.

Les constatations médicales ont été faites par M. le docteur Demoulin.

Est-il besoin d'ajouter que ce dramatique forfait découvert le matin du jour de l'An, a jeté le plus vif et le plus douloureux émoi dans la population du quartier du Crêchet. Dès six heures, la foule a commencé à stationner devant la maison du crime. La nouvelle n'a pas tardé à se répandre dans toute la ville de Croix ainsi qu'à Roubaix.

Mme veuve Dessuslesmoutier, en sa qualité d'ancienne chaisière, de marchande et de trésorière d'œuvres, était très connue, de même que sa fille. Elles étaient toutes les deux fort estimées de la population du quartier.

#### La descente du Parquet

A l'heure où nous écrivons ces dernières lignes, le Parquet n'est pas encore arrivé à Croix. Notre correspondant qui est resté sur les lieux nous télégraphie cependant que le Procureur de la République a fait savoir par télégraphe qu'il avait désigné le juge d'instruction chargé de l'enquête et que celui-ci prenait le train de 10 heures en gare de Lille pour descendre sur les lieux.

#### Une tentative de vol chez Mme Dessuslesmoutier

IL Y A DEUX MOIS

Une étrange coïncidence se rencontre dans cette affaire, et permet de croire que l'on se trouve en présence d'un crime froidement préparé, et de longue date, par des malfaiteurs déterminés à tout. Il y a deux mois déjà, des cambrioleurs avaient tenté de pénétrer dans la maison de Mme Dessuslesmoutier ; le Journal de Roubaix a donné alors des détails complets sur cette audacieuse tentative qui n'a pu aboutir à rien parce que Mlle Marguerite Dessuslesmoutier fut réveillée à temps et put appeler du secours.

C'était dans la nuit de samedi 27 au dimanche 28 octobre, vers trois heures du matin. La jeune

filie entendit du bruit insolite provenant du rez-de-chaussée. Comme ce bruit persistait, elle sauta à bas de son lit et regarda à la fenêtre ; elle aperçut, dissimulé dans une encoignure de l'église, un individu qui faisait le guet. Elle cria et réveilla son voisin, M. Armand Dhal, cabaretier, qui s'arma de son revolver et tira un coup en l'air pour effrayer les individus. En effet, Mlle Dessuslesmoutier aperçut alors quatre hommes qui prenaient la fuite.

Le garde Spriet, qui habite non loin de là, accourut aussitôt, mais une battue faite dans le quartier ne donna aucun résultat.

On trouva, sur le trottoir, en face de l'église, un tournevis qui avait servi à effectuer des pesées sur la porte et que les cambrioleurs avaient abandonné dans leur fuite. Détail particulier et qui démontre avec quel soin ils avaient organisé leur expédition pour ne laisser aucune trace permettant de les retrouver : ce tournevis ne leur appartenait pas, ils l'avaient volé un instant avant dans la forge de l'établissement de M. J.-B. Delmay, carrossier, rue Kléber ; M. Delmay le reconnut formellement et on remarquait très bien sur la palissade de la forge des traces d'escalade.

Les recherches alors effectuées ne permirent pas de retrouver les auteurs de cette tentative de vol. Ne sont-ils pas les mêmes que les assassins d'aujourd'hui ? Il est fort possible qu'ils aient voulu recommencer le « coup » qu'ils avaient précédemment combiné, étudié, et qu'une circonstance fortuite ne leur avait pas permis de réussir.

#### Encore une tentative de vol

Les cambrioleurs en voulaient vraiment à la famille de Mme Dessuslesmoutier. En effet, une semaine après, — dans la nuit du samedi 3 au dimanche 4 novembre, — vers 1 heure du matin, des malfaiteurs tentèrent de pénétrer chez Mme Alphonse Jovenaux, cabaretier-épicière, à l'angle de la rue Mirabeau et de la rue des Ogiers. Mme Jovenaux est précisément la nièce de Mme Dessuslesmoutier et la femme de M. Jovenaux qui, ce matin, découvrit l'horrible crime. Nous avons dit que M. Jovenaux travaille la nuit au peignage de l'Époule, à Roubaix ; Mme Jovenaux était donc seule. A ses cris, des voisins accoururent et l'on vit encore quatre individus prendre la fuite et disparaître au plus vite. On remarqua que les malfaiteurs avaient tenté d'enlever les volets.

Voilà qui est extraordinaire et qui donne à l'affaire un caractère tout particulier.

## INFORMATIONS

#### Soldats graciés

Paris, 31 décembre. — A l'occasion du 1er janvier, le Président de la République a, par décisions rendues sur la proposition du ministre de la guerre, accordé des grâces ou réductions de peine à 464 condamnés détenus dans les établissements pénitentiaires militaires de France, d'Algérie et de Tunisie, en vertu de jugements prononcés contre eux par des conseils de guerre de l'armée de terre.

#### Centre Zola

Paris, 31 décembre. — Plus de deux cents étudiants, appartenant aux diverses facultés, ont parcouru hier les principales voies du cinquième arrondissement, en composant violemment Zola et ses panégyriques parlementaires.

Les manifestants se sont surtout attardés devant le Panthéon, qui s'ouvrait bientôt pour recevoir les cendres du romancier pornographe.

#### Élection au Conseil général de la Seine

Paris, 31 décembre. — Une élection a eu lieu hier au Conseil général de la Seine, dans le canton de Vincennes. En voici les résultats.

Inscrits : 12.694. — Votants : 7.118. M. Girard, radical-socialiste, 2.406 voix ; Victor Ciolle, rép., 1.654 ; Brochet, cons. d'arr. républ., 1.255 ; Combès, radical-socialiste, 1.076 ; Baudard, socialiste, 505. Il y a eu ballottage.

Silve vacant par suite du décès de M. Squerville, républicain progressiste, qui avait été élu aux élections générales du 28 mai 1904.

#### Les nouveaux ouïssés

Brest, 31 décembre. — Le département de la marine vient de traiter avec des chantiers privés pour la construction de deux ouïssés du programme 1906. Ces deux ouïssés, le Condorcet et le Diderot, devront être présentés aux essais officiels à Brest avant le 31 décembre 1910.

## LE BUDGET DE 1907

Le ministre des Finances devant la Commission sénatoriale. — VII (suite de la séance du 29 décembre).

Paris, 31 décembre. — Les réintarés du Sénat. — Un second deuxième provisoire en perspective

Paris, 31 décembre. — La Commission sénatoriale des Finances a entendu de nouveau cet après-midi, M. Caillaux, ministre des Finances, au sujet des résolutions qu'elle a prises hier concernant la loi des finances.

M. Caillaux a d'abord déclaré tout net qu'il voulait toutes les modifications et qu'il voulait en tenir au budget de recettes adopté par la Chambre ; comme des murmures s'élevaient, M. Caillaux a ajouté qu'il parlait non pas seulement en son nom personnel, mais au nom du gouvernement tout entier qui était décidé à ne pas poursuivre de nouvelles négociations avec la Chambre.

Les mutuelles dévouées de plus en plus dissidentes ; M. Magnin, président de la Commission, crut devoir faire observer immédiatement au ministre qu'il était plus simple dans ces conditions de dissoudre le Sénat par décret.

M. Caillaux, sans répondre à M. Magnin, se proposait de prendre congé, quand M. Rouvier se leva

et lui déclara d'un ton péremptoire qu'il ne pouvait admettre un langage semblable à celui de M. Caillaux, langage qui, d'ailleurs, est sans exemple dans les annales parlementaires.

M. Magnin parvint à conjurer l'orage et M. Caillaux s'adoucisissant tout à coup, consentit à répondre sans aigreur à quelques questions que lui posa M. Boudenot. Le ministre ayant répondu à trois points aux demandes de la commission, celle-ci a réduit de 1.000.000 francs le chiffre des garanties d'intérêt et de 700.000 fr. les prévisions de dépenses du budget de la guerre.

D'autre part, la Commission a accepté comme recettes, la somme de deux millions prévue comme conséquence de l'élevation du poids maximum des échantillons pouvant être expédiés par la poste.

Dans ces conditions, la commission a fixé à 91 millions 400.000 francs au lieu de 62 millions 400.000 francs le total des émissions de court terme du trésor pour 1907.

Voici donc, après les modifications apportées par la Commission sénatoriale des finances, quel est l'état général du budget de 1907.

Recettes : 2.854.933.933 fr. (trois milliards huit cent quatre-vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois francs)  
Dépenses : 3.833.641.909 fr. (trois milliards huit cent trente-trois millions six cent quarante et un mille deux cent neuf francs), soit un excédent de recettes de 392.016 francs.

Dans les conditions où semble devoir s'ouvrir au Sénat la discussion du budget, était donnée la résistance non dissimulée de la Haute-Assemblée, à enregistrer sans contrôle les fantaisies de la Chambre et celles de M. Caillaux, il apparaît comme à peu près certain qu'un second deuxième provisoire sera indispensable.

## LES CATASTROPHES de chemin de fer

### UN TRAIN TÉLESCOPÉ aux Etats-Unis

Deux wagons bondés de voyageurs broyés. — Le brouillard cause de l'accident. — Cinquante morts et une centaine de blessés

Washington, 31 décembre. — Une terrible catastrophe s'est produite à trois milles de Washington, sur la ligne de chemin de fer Baltimore and Ohio.

Le train d'excursion de Frederic-City, bondé de voyageurs, à tel point que beaucoup d'entre eux n'ayant pas de place, se trouvaient debout, stationnait en gare de Terracotta et se préparait à repartir, lorsqu'un autre train, lancé à toute vapeur, le prit par derrière.

Le choc fut effroyable. Un wagon de charbon et deux wagons de voyageurs furent télescopés et broyés. Des cris déchirants succédèrent bientôt au vacarme de la collision. Les wagons broyés contenaient une centaine de voyageurs. La catastrophe avait eu lieu dans les conditions suivantes :

#### COMMENT S'EST PRODUIT L'ACCIDENT

Le train tamponneur rentrait à Washington, composé de huit wagons à voyageurs vides. Le brouillard était intense. La locomotion n'aperçut pas les signaux de la gare, et comme il devait brûler la station, il ralentit à peine l'allure de son train et s'engagea dans la gare. Il n'apporta la lanterne du feu rouge de queue du train qui stationnait qu'à quelques mètres seulement. L'effroyable malheur était inévitable et la collision eut lieu. S'il ne s'était trouvé à l'arrière un wagon de charbon, qui amortit le choc, la moitié du train de voyageurs eût été télescopé.

#### LES SECOURS

Les secours furent immédiatement organisés. Après quelques instants de terrible panique, les voyageurs indemnes, revenus de leur effolement, se précipitèrent vers les wagons broyés, d'où s'élevaient des plaintes déchirantes et des appels au secours. Pêle-mêle se trouvaient morts et blessés. On les délia un à un, les porta au fur et à mesure dans les salles de la gare où des scènes déchirantes eurent lieu. De familles entières, il ne resta qu'un membre ou deux qui, oubliant leurs terribles blessures se lamentaient près des cadavres de leurs parents.

#### LES VICTIMES

On compta bientôt une cinquantaine de morts et plus du double de blessés. Un seul voyageur du dernier wagon a échappé à la catastrophe. Un train de secours a transporté morts et blessés à Washington.

#### HORRIBLES DÉTAILS

Washington, 31 décembre. — Voici de nouveaux détails sur la catastrophe de Terracotta : le train télescopé se composait, outre de la machine, d'un wagon fumeur et de deux autres voitures, tous bondés d'excursionnistes du dimanche. Le train tamponneur marchait à environ 70 milles à l'heure. Il rencontra d'abord un wagon chargé de charbon, qui n'était pas, comme on l'avait dit tout d'abord, attaché au train tamponneur, mais qui attendait son passage sur une autre voie. Le wagon, poussé sur la voie avec une violence extraordinaire, alla se briser contre les deux derniers wagons du train de voyageurs, les fendit littéralement en deux et emporta, des deux côtés de la voie, les morts et les blessés.

En outre, le mécanicien du train tamponneur, à ce dernier à toute vapeur dit qu'il souffrit un choc. Il voulut ainsi atténuer le plus possible, la violence du choc.

Il y eut bientôt un éparpillement de cadavres sur la voie, sur une distance d'un quart de mille. Sur la queue de la gare, dans le quartier de Terracotta, se trouvaient de nombreux excursionnistes qui allaient assister au voyage. Tous furent échappés indemnes et sans blessures.

5586 058

